

mouvement syndical ne peut, dans une telle perspective, demeurer une simple force de résistance ou de contestation. Il doit se « salir les mains », comme le dit Trentin, en avançant des solutions d'ensemble aux problèmes économiques, des propositions qui tiennent compte d'intérêts généraux et non de seuls intérêts particuliers. C'est au nom de cette nécessité que Trentin fustige « l'économisme » de tous ceux qui se sont opposés aux concessions faites par les directions syndicales dans la négociation de l'échelle mobile... en échange du prêt accordé par le Fonds monétaire international au gouvernement démo-chrétien d'Andreotti !

Berlinguer reprend une argumentation analogue lorsqu'il fait, dans un discours (16) l'apologie de l'austérité comme nouvelle vertu prolétarienne, au nom des nouveaux équilibres économiques mondiaux qui rendraient justice aux peuples si longtemps spoliés du Tiers Monde. Cette dimension moraliste, cet appel au civisme sont une constante de la propagande du PCI, et l'expression conséquente d'une idéologie de collaboration de classes. Mais il faut prendre soin de mener la critique dans le détail si nous ne voulons pas tomber dans le panneau.

Car il est vrai, en période de crise ouverte de l'économie et des rapports sociaux capitalistes, que la classe ouvrière doit incarner une alternative d'ensemble. Il est vrai qu'elle doit par la cohérence et la clarté de sa démarche combattre et non pas subir la décomposition du tissu social. Il est vrai qu'elle doit proposer ses solutions. Après l'expérience des conseils d'usines de Turin, en 1919, Gramsci tirait argument du fait que le contrôle ouvrier s'était traduit par une augmentation de la production, alors que le despotisme patronal se soldait par une baisse. Plus généralement,

(15) *Dialectiques*, n° 18/19, consacré à l'Italie et nous. Le thème du danger corporatif y est omniprésent. Avec Ingrao : y a-t-il « une tendance générale des masses à s'organiser dans des structures corporatives modernes, à s'associer en transformant de manière nouvelle le processus capitaliste d'atomisation de la société et en utilisant à cet effet les éléments de sectorialisation, de différenciation que la capitalisme monopoliste ne cesse de reproduire. Il me semble que une pression s'exerce pour que les partis ouvriers s'adaptent eux aussi à ce modèle d'organisation des masses, en échange de la reconnaissance du droit à administrer la représentation d'une partie des classes sociales. » (p. 13).

Tortorella : « Il y a des contre-tendances subalternes, de type corporatistes, en insistant sur des revendications très sectorielles. Ce sont des tendances de type économiste. Je ne pense pas seulement à la droite syndicale, mais aussi à des positions de type extrême gauche. Dans cette tendance d'extrême gauche, on trouve une sorte de maximalisme du type : nous voulons tout, tout de suite... Une telle orientation peut très bien maintenir les masses dans des positions subalternes à l'intérieur du mode de vie capitaliste, reposant sur la consommation strictement individualiste, le gaspillage et le luxe des uns, la misère des autres. Or nous luttons pour le dépassement de ces modèles de consommation et de comportement. » (p. 74).

(16) Traduit en français dans le numéro de mars de la revue *Faire*.

quand des millions de travailleurs sont au chômage, quand des branches entières (sidérurgie, aéronautique) ou des régions (Lorraine) sont en crise profonde, le mouvement ouvrier doit plus que jamais avancer ses solutions et ne pas rester dans un rôle catégoriel et corporatif. Car, dans un tel contexte, la défense des intérêts parcellisés a pour première conséquence la division de la classe ouvrière elle-même, entre ceux qui travaillent et ceux qui chôment, entre hommes et femmes, français et immigrés, entre les différentes branches de production et les différentes régions. Mais les solutions économiques de la classe ouvrière passent nécessairement par un bouleversement, par l'appropriation collective des moyens de production, la reconversion planifiée de branches entières, la définition démocratique de nouveaux choix et de nouveaux besoins. Toutes choses qui supposent la conquête du pouvoir politique et ne peuvent se confondre avec la subordination de la classe ouvrière à des intérêts nationaux restant dictés par la seule logique de l'accumulation capitaliste. Le mouvement ouvrier ne doit pas apparaître seulement porteur d'une alternative économique, mais aussi d'une alternative sociale, culturelle et morale (d'un nouveau mode de vie), et sa propre autodiscipline ne saurait se confondre avec le légalisme peureux et la résignation inculquée. L'expérience des autoréductions en est un bon exemple. Il ne s'agit pas d'en appeler au réflexe individualiste (du simple refus de payer), mais à une contestation organisée (versement des sommes non-payées à des caisses gérées par le syndicat) qui montre la voie d'un autre « civisme » : celui d'une discipline collectivement consentie à partir de projets collectivement assumés.

Plus le mouvement ouvrier sous hégémonie réformiste se détourne des réponses socialistes à la crise au nom des étapes « démocratiques » et au profit de pactes interclassistes, plus il contribue au fractionnement des mouvements de radicalisation.

Prenons plusieurs exemples.

Les courants féministes radicaux ont théorisé leur coupure du mouvement ouvrier au nom de la recherche d'une identité féminine, niée et censurée par la domination masculine. Fouiller le passé pour en dégager une histoire des femmes, de leur résistance et de leurs luttes, pour jeter les bases d'une mémoire collective, est une chose. Prétendre y déterrer une identité enfouie est plus aléatoire. Il y a toujours derrière une telle démarche le vieux spectre des essences métaphysiques : de la nature (bonne) ou de l'identité (authentique) à faire surgir de dessous l'écorce des sédiments historiques. Sans entrer dans ce débat, on peut avancer que l'identité féminine est tout autant à construire et inventer qu'à reconquérir. Mais il faut alors ajouter que cette construction sera combinée, entrelacée, au développement de leur conscience de classe, pour des centaines de milliers de femmes travailleuses. Car, si l'idée même de conscience (ou d'identité) féminine semble aujourd'hui se juxtaposer, plutôt que se lier à la conscience de classe, c'est parce que l'identité de classe elle-même s'est trouvée

brouillée, pour toutes les raisons précédemment indiquées (et pour d'autres raisons encore : l'image heureuse du prolétariat libérateur, et concevant comme tel, a été quelque peu malmenée par le miroir de la terreur bureaucratique en URSS et ailleurs). Que cette identité se redéfinisse dans la lutte, qu'elle reprenne corps, et divers mouvements sociaux, bien que de façon conflictive, y trouveront aussi partiellement leur expression.

Autre exemple, celui du combat écologique. La lutte contre les usines polluantes et pour la défense de l'environnement peut prendre un sens tout différent, selon la façon dont elle est menée. Si les travailleurs de l'entreprise concernée mènent la lutte sur leurs propres conditions de travail et de sécurité, dénoncent les procédés de fabrication, cherchent des solutions, sortent de l'usine pour établir une liaison avec les comités de quartiers ou de locataires, ils débouchent sur un mouvement de contrôle sur la production et l'urbanisation, en même temps que sur les conditions de travail.

Mais si, surtout en période de chômage, la lutte n'est menée que par des comités de riverains, sans lien dialectique avec l'organisation ouvrière de l'usine, on peut aboutir tout aussi bien à l'exacerbation de réflexes corporatifs de part et d'autre (pour la défense du site d'un côté, pour la défense de l'emploi de l'autre), sans véritable dynamique d'émancipation sociale. Une démarche analogue vaudrait aussi bien pour les organisations de consommateurs ou comités de contrôle des prix : ces luttes supposent une liaison organique avec les producteurs dans le premier cas, les employés des grandes surfaces dans le second ; pour les campagnes de désobéissance civile, qui appellent une conduite de lutte en rapport avec les syndicats de fonctionnaires ; pour les luttes sur l'école avec un front commun parents-enseignants-enseignés, etc.

Faute d'une telle logique, le contrôle en miettes débouche sur la multiplication des divisions, sur la prolifération des particularismes, et non sur la remise en cause de la division sociale du travail et l'ébauche d'une alternative d'ensemble. Le fil conducteur de la lutte pour le contrôle, hors des lieux directs de production, c'est qu'elle doit viser à réunir, à unifier les couches et fractions de classe mobilisés, par l'intrusion généralisée du point de vue du prolétariat dans tous les domaines. Les comités de soldats portent dans l'institution militaire la revendication des acquis et des droits qui sont ceux du mouvement ouvrier (solde au SMIC, droit d'organisation) en réclamant leur rattachement organique au mouvement ouvrier (par la lutte pour un syndicat de soldats indépendant de la hiérarchie). Le mouvement étudiant, de la même façon, doit lutter pour le contrôle ouvrier sur la formation et non pour un simple contrôle étudiant sur l'université (17). La même démarche devrait être appliquée aux problèmes de l'information ou de la justice.

(17) Voir à ce propos l'article sur les étudiants dans ce même numéro.

Une telle orientation a le mérite de la clarté. Elle donne une colonne vertébrale à la mobilisation au lieu de se contenter de coudre ensemble les contestations dans un vaste mouvement social, plus proche du patch-work que de l'unité organique. Les généralités d'Aronowitz ne semblent guère lever les ambiguïtés sur ce sujet lorsqu'il écrit : « *Pour créer un sujet révolutionnaire, il faut donc un mouvement large autant qu'un mouvement ouvrier. Ce qui explique l'utilisation du terme « travail collectif » qui se réfère à une nouvelle définition du prolétariat y incluant toutes les sphères de la vie sociale, celle de la production restant néanmoins, à mon avis, déterminante.* »

L'unification de la classe ouvrière elle-même est donc la première tâche et non un postulat de départ.

Or, nous retrouvons à ce propos une difficulté déjà rencontrée : quel est le catalyseur de cette unification de la classe ? La problématique classique mise en fait sur deux éléments : d'une part, l'existence dans le prolétariat même d'une couche motrice (une sorte d'avant-garde sociale et pas seulement politique), d'autre part, l'apport des intellectuels organiques dans la formation d'une conscience universelle embrassant la totalité des contradictions sociales.

Nous avons déjà dit que l'évolution de la division du travail et les profondes différenciations de la classe ouvrière ont fait éclater la fonction de référence qu'ont pu jouer dans le mouvement ouvrier certaines catégories professionnelles. Au point qu'une sociologie hâtive a pu en tirer, au début des années soixante, des conclusions superficielles. C'était l'époque où, peu avant 68, Touraine écrivait dans *la Société industrielle* : « *La classe ouvrière n'est plus, dans la société programmée, un acteur historique.* » Il en déduisait que « *l'axe de la contestation se déplace vers les nouveaux professionnels* » et « *de l'entreprise vers le cadre de vie* ». L'expérience de ces dernières années a réglé leur compte à ce genre d'extrapolations. Quant à Serge Mallet, il affirmait dans *la Nouvelle Classe ouvrière* : « *L'ère des OS est celle de la bureaucratisation du mouvement ouvrier et de l'électoratisme triomphant.* » Il relevait notamment le fait que la durée moyenne des grèves était de onze jours avant 1914 et de trois jours seulement depuis 1945 (avec l'apparition des grandes journées d'action). Autrement dit, le laminage de l'avant-garde sociale des travailleurs qualifiés se solderait par une perte d'autonomie de la classe et un renforcement proportionnel de l'autonomie des appareils bureaucratiques qui transformeraient en force de pression la piétaille manipulée des OS.

Bien des données ont démontré depuis que ces théorisations ne se fondaient pas seulement sur une analyse de la transformation structurelle du prolétariat ; elles y mêlaient sans discernement des caractéristiques circonstanciées de la lutte de classe, dans la période de l'après-guerre, qui ont commencé à se modifier en profondeur. Néanmoins, il ne faut pas sous-estimer les répercussions multiples des modifications survenues dans

l'organisation du travail. Comme le note Mandel, « *la disparition de l'ancienne structure professionnelle entraîne, du moins dans le domaine totalement automatisé, une mobilité et une plasticité beaucoup plus grande de la force de travail au sein de l'entreprise.* » (18) Il faudrait ajouter que la production semi-automatisée a également accru cette mobilité et cette plasticité au détriment de la stabilité et de la cohésion de la classe.

En ce qui concerne le rapport des « *intellectuels organiques* » au mouvement ouvrier, il s'est également modifié, dans le mesure même où la notion et le statut de l'intellectuel étaient bouleversés par l'évolution de la division du travail. Michel Löwy a remarquablement étudié, dans son livre sur Lukacs (19), la trajectoire et le rôle d'intellectuels humanistes qui, à l'orée du siècle, se retournaient contre la bourgeoisie et voyaient dans le prolétariat la seule classe porteuse des idéaux de liberté et d'égalité, des valeurs communautaires, face à la corruption de la société marchande. Il s'agissait en quelque sorte de transfuges de classe individuels, de déserteurs de la bourgeoisie, qui rejoignaient contre elle les rangs du mouvement ouvrier avec leur propre bagage culturel.

La radicalisation collective des intellectuels ne revêt pas du tout les mêmes formes aujourd'hui. Elle reflète les changements survenus dans la place du travail intellectuel : « *Plus la qualification acquise dans l'enseignement supérieur devient simplement qualification pour un procès de travail spécifique, et plus le travail intellectuel se prolétarise, c'est-à-dire que sa force de travail devient une marchandise* » et « *plus la force de travail intellectuelle est contrainte à se vendre sur le marché du travail pour qualification intellectuelle et scientifique.* » (20) Il s'agit d'une *radicalisation sociale* d'intellectuels qui rejoignent le mouvement ouvrier, non plus comme intellectuels organiques, porteurs d'un point de vue totalisateur, mais comme fraction de classe avec son idéologie et ses particularismes. La rupture avec la bourgeoisie n'a pas le même caractère et ces intellectuels ne jouent pas le même rôle unificateur dans la formation de la conscience de classe.

Ce double constat sur les changements dans la structure du prolétariat et la fonction des intellectuels ne débouche pas pour autant sur la conclusion défaitiste d'une division plus profonde de la classe ouvrière, privée de ses catalyseurs traditionnels. Mais, sur une confirmation, contrairement à bien des révisions à la mode, du rôle décisif du parti révolutionnaire, de l'avant-garde politique, comme agent actif de l'unification de la classe.

(18) *Le Troisième Âge du capitalisme*, tome 2.

(19) Löwy : *Pour une sociologie des intellectuels révolutionnaires*. PUF.

(20) Mandel : *le Troisième Âge du capitalisme*, tome 2.

Cette unification constitue une tâche qui s'accomplit à travers une orientation stratégique, dont la médiation tactique, dans un mouvement ouvrier fragmenté, réside dans la politique de front unique, telle que le III^e et le IV^e Congrès de l'Internationale communiste en ont jeté les bases.

Elle passe aussi bien par la bataille pour l'unité d'action et l'indépendance de classe de tous les partis ouvriers, que par la bataille pour l'unification syndicale, ou par la défense de la souveraineté des organismes unitaires (assemblée générale des travailleurs, comités de grève élus et révocables en assemblée). Elle passe aussi par la formulation de mots d'ordre unificateurs : l'augmentation égale des salaires qui rassemble ouvriers, techniciens, employés ; l'échelle mobile des salaires qui garantit le pouvoir d'achat de tous, et celle des heures de travail qui défend l'emploi de tous.

L'unification de la classe ouvrière est donc bien l'objectif stratégique déterminant. Sa concrétisation simplifierait considérablement la question des alliances si souvent mal posée. En effet, le mouvement ouvrier en tant que tel, à travers ses organisations de masse, apparaît de plus en plus comme le cadre et le creuset de ces alliances : ralliement croissant des cadres aux syndicats ouvriers, rapprochement de certaines couches de paysans qui s'autodéfinissent comme « paysans travailleurs », attraction exercée sur les franges radicalisées de la magistrature, des artistes, des médecins. Encore faudrait-il que cette dynamique de classe soit assumée et revendiquée par les directions ouvrières majoritaires, et non qu'elles s'ingénient à reproduire au sein même de leurs propres syndicats le morcellement corporatif de la société (affiliation des cadres à l'UGICT dans la CGT) : lors de certaines grèves, on a vu la direction de l'UGICT-CGT demander à ses militants de quitter le piquet de grève pour aller négocier sans les syndicats ouvriers. On ne fait que vérifier par là les effets dévastateurs de la politique réformiste qui vise davantage, en cultivant les particularismes, à entretenir des alliances électorales qu'à forger un mouvement d'émancipation de la classe.

Inversement, il serait naïf de croire que la prolétarianisation tendancielle des intellectuels aboutit à une unification naturelle de la classe, alors que peuvent subsister des différenciations d'intérêts au sein même des travailleurs, aussi longtemps par exemple que la division du travail perpétue la séparation entre travail manuel et travail intellectuel. Il faut donc traiter ces différences comme un problème réel et leur apporter des réponses concrètes. On peut imaginer par exemple dans une entreprise que les OS, dans une période de transition, donnent la priorité à la réduction du temps de travail et les travailleurs intellectuels à des objectifs de consommation : pour les travailleurs astreints aux tâches les plus pénibles, la réduction du temps de travail est la première condition de la démocratie alors qu'un travailleur intellectuel peut trouver d'autres moyens d'information. On peut aussi imaginer que dans un hôpital le rapport d'autorité médecin/in-

firmiers se prolonge dans le syndicat. Pendant tout un temps, *au sein même du mouvement ouvrier*, il faut donc tendre à ce que les travailleurs manuels gardent une voix prépondérante sur les choix fondamentaux.

III. Deux hypothèses stratégiques

Les textes de Gramsci sur les différences entre la révolution en Occident et en Orient servent la plupart du temps de point de départ commun aux tentatives de renouvellement stratégiques, qu'elles s'inscrivent dans une perspective autogestionnaire ou qu'elles participent de « l'euro-communisme ».

1. La Révolution russe et nous.

L'analyse faite par Gramsci des spécificités de la Révolution russe sont maintenant connues : une société civile « gélatineuse » (par opposition à une société civile ramifiée et complexe sous le capitalisme développé), un Etat despotique où la fonction de coercition prend le pas sur l'organisation du « consentement » (notamment par le biais de la démocratie formelle et d'un réseau institutionnel structuré). Le modèle stratégique de la Révolution russe renverrait directement à ces conditions sociopolitiques spécifiques : guerre de mouvement, assaut frontal de type insurrectionnel...

Trop souvent les héritiers présomptifs de Gramsci s'en tiennent à une lecture superficielle, qui les accule à une interprétation simplifiée de la Révolution russe elle-même, ramassée dans le temps, réduite à l'assaut du Palais d'hiver, au détriment d'une analyse plus sérieuse de ses rythmes réels (de 1905 à 1917), de sa durée, et de la dialectique profonde entre l'auto-organisation des masses, la pénétration des idées révolutionnaires et l'assaut final. Dans *l'Histoire de la Révolution russe*, Trotsky livre une étude détaillée de l'influence électoralement grandissante des bolchéviques dans les municipalités, les soviets et les syndicats, qui interdit une vision schématique des rapports entre démocratie et dictature du prolétariat, entre hégémonie et direction prolétarienne, pour reprendre la terminologie gramscienne.

Il est toutefois indéniable que les conditions objectives de la révolution prolétarienne dans les pays d'Europe occidentale aujourd'hui diffèrent substantiellement des conditions de la Révolution russe. Notamment par le fait que le prolétariat industriel y est devenu une force sociale majoritaire et qu'il y a là une base pour que l'idée même de socialisme devienne l'objectif central et explicite de la lutte, pour qu'elle « s'empare des masses », alors que la Révolution russe reposait sur une alliance politique (avec la paysannerie), dans laquelle les revendications démocratiques (la terre, la paix, la question nationale...) jouaient un rôle central.

Les idéologues d'une nouvelle stratégie de dualité de pouvoir prolongée en tirent argument pour poser une question truquée : la révolution socialiste commence-t-elle avec la conquête du pouvoir politique ? On serait tenté de répondre à la fois oui et non. Non, si l'on veut dire que le développement de la classe ouvrière lui permet d'affirmer plus clairement, dès avant la conquête du pouvoir, son rôle dirigeant ou son hégémonie dans le processus révolutionnaire. C'est même une évidence que les dirigeants bolcheviques, à commencer par Trotsky, avaient bien entrevue lorsqu'ils disaient que le pouvoir serait plus difficile à prendre dans les pays capitalistes développés, mais plus facile à garder : face à un appareil d'Etat plus charpenté, l'affirmation prolongée sur tous les terrains (économique, politique et culturel), de l'alternative prolétarienne, est l'une des conditions stratégiques de la révolution ; mais elle assure du même coup le rôle dirigeant de la classe ouvrière qui, dans la Révolution russe, est sans cesse remis en cause par le danger de rupture avec la paysannerie (cette alliance conflictuelle constituant le marchepied du thermidor stalinien et du bonapartisme bureaucratique).

Mais si l'on veut suggérer, à travers la question du « commencement » de la révolution socialiste, qu'elle se développerait comme un processus graduel, sans rupture, à travers l'élargissement « jusqu'au bout » des libertés démocratiques, alors il faut répondre « oui » : aujourd'hui encore la révolution socialiste « commence » pour de bon, en tant que société de transition, avec la destruction du pouvoir d'Etat bourgeois. En somme, c'est la notion même de commencement qui est truquée.

Où est le danger principal aujourd'hui ? Du côté du révisionnisme (plus ou moins sophistiqué), ou dans le maintien d'un archéo-bolchevisme périmé ? Nous répondons sans hésiter que le révisionnisme est le danger principal, pour des raisons objectives. Il existe en effet une parenté entre la période de longue expansion capitaliste qui s'achève en Europe, et la longue période d'expansion qui avait nourri au début du siècle la social-démocratie et ses innovations. Sur la base d'une révolution technologique (électricité, généralisation du moteur à explosion, introduction du travail à la chaîne) le réformisme social-démocrate avait alors théorisé la perspective d'élévation sociale et culturelle graduelle du prolétariat, allant de pair avec la résorption progressive des antagonismes de classe. Les transformations technologiques (nucléaire, informatique), les modifications du procès d'accumulation capitaliste (tendance à la planification, rôle de l'Etat et des équipements, rotation accélérée du capital et assouplissement du crédit) nourrissent aujourd'hui des tendances analogues au sein du mouvement ouvrier.

Dans ce débat, la question de l'Etat demeure la pierre de touche. Le numéro 17 de la revue *Dialectiques* lui consacre un dossier significatif en partant notamment des hypothèses du PC italien, selon lesquelles « le dépérissement contemporain de l'Etat se ferait de l'intérieur et avant la

prise de pouvoir complète par les travailleurs ». La généralité et l'abstraction de telles formules constituent toujours un handicap pour la discussion sérieuse des problèmes qui sont en jeu. Toutefois un article de Luciano Gruppi (idéologue du PCI) sur les rapports démocratie/socialisme vient éclairer les prolongements pratiques de ce genre de postulat.

Il enregistre dans la société italienne la multiplication (dans les usines, les quartiers, les écoles) d'organes de « démocratie de base » et la dynamique de décentralisation institutionnelle (à travers les régions en particulier) imposée par le mouvement ouvrier. Et il en conclut : « *Nous avons ainsi un système d'Etat contradictoire* » et « *Le parlement n'en a gagné que plus d'importance, précisément parce qu'il est entré en relation avec toute une série d'organismes représentatifs périphériques.* »

Il cite enfin le *Mémorandum de Yalta* rédigé en 1964 par Togliatti : « *Ainsi se pose la question de la possibilité de la conquête de positions de pouvoir par les classes laborieuses dans le cadre d'un Etat dont la nature d'Etat bourgeois n'a pas changé et donc de la possibilité d'une lutte de l'intérieur pour une transformation progressive de sa nature.* » Gruppi salue le courage de cette « *interrogation compromettante* », compromettante « *puisque'il s'agit, reconnaît-il, de reprendre un thème de la II^e Internationale.* » Marchais, Carrillo, Berlinguer et bien d'autres ont, en renonçant formellement à la dictature du prolétariat, transformé l'interrogation en réponse.

C'est à la lumière de ces enjeux politiques qu'il faut interpréter dans le même numéro de *Dialectiques* une polémique entre Balibar et Christine Buci-Glucksmann sur la caractérisation de l'Etat. A Buci-Glucksmann, qui demande : « *Que signifie aujourd'hui, en France, en 1976, cette thèse : tout Etat est un Etat de classe ?* », Balibar répond par une rectification : « *Tout Etat est un Etat bourgeois.* » Il s'affirme par là-même, fidèle à la filiation léniniste de *l'Etat et la révolution*, selon laquelle il n'y a pas à proprement parler d'Etat prolétarien, puisque la dictature du prolétariat inaugure le dépérissement de l'Etat, amorce son extinction. Mais outre ce rappel à l'orthodoxie, Balibar entend insister par là sur la double fonction essentielle de l'Etat qui le fait consubstantiel au pouvoir de la bourgeoisie : il unifie la bourgeoisie et divise le prolétariat (« *Faire obstacle à l'unité de classe du prolétariat est la fonction fondamentale de l'Etat et la base de ses contradictions.* »). Nous ne pouvons que partager ce point de vue, puisque nous avons analysé ailleurs dans le détail cette fonction de fragmentation de la société civile et d'atomisation du prolétariat que jouent les appareils d'Etat (21). Face à cette thèse, la réplique de Buci-Glucksmann apparaît d'une insigne faiblesse théorique et historique : « *Si l'Etat apparaît comme la matérialisation de l'unification de la classe*

(21) La Révolution et le pouvoir, chapitre 3, « *l'Etat pile et face* ».

(dominante), je ne vois pas comment on peut aborder ces questions qui impliquent de penser ces questions comme symptômes d'une crise d'hégémonie. » Crise d'hégémonie, sûrement, si l'on entend que le consentement est ébranlé, que le rôle dirigeant de la classe dominante est mis en cause, que les institutions même sont traversées par la polarisation entre les classes et que leur quadrillage tend à voler en éclats. Mais l'Allemagne de 1918 à 1923 a connu une « crise d'hégémonie » au moins aussi grave, sans, que l'on puisse mettre en doute la nature bourgeoise de son Etat et miser sur son « dépérissement intérieur ».

Notre position reste donc que les conditions sociales dans lesquelles nous agissons rendent possible et nécessaire une affirmation prolongée du rôle dirigeant (au sens large) du prolétariat à travers sa propre unification, mais que cette nécessité n'invalide pas les notions stratégiques centrales de *crise révolutionnaire* et de *dualité de pouvoir* débouchant sur la dictature du prolétariat.

Il nous faut d'abord rappeler les leçons que nous avons tirées de la révolution russe (de ses spécificités) et de notre propre expérience. Au lendemain de la révolution russe, les thèses de la Troisième Internationale restent ambiguës et souvent contradictoires en ce qui concerne la problématique des rapports avant-garde/masses, et notamment les rapports parti/syndicat/soviet. Avant le tournant du III^e Congrès, on peut même dire que les deux premiers congrès subordonnent politiquement et organisationnellement les organisations de masse au parti. Il faut chercher à en comprendre les raisons dans le contexte social et politique de l'époque : idée dominante du grand parti unique de la classe ouvrière embrassant toutes ses organisations (idée héritée de la social-démocratie allemande), faiblesse sociale du prolétariat et fragilité consécutive des soviets...

C'est donc à partir des leçons de l'histoire (étude critique des thèses des premiers Congrès de l'Internationale communiste, combat de l'opposition de gauche contre le stalinisme) et des conditions sociales de notre temps (force du prolétariat), que nous avons fait des problèmes de la démocratie ouvrière un axe fondamental de notre programme.

a) En affirmant la *souveraineté des structures d'auto-organisation de masse* : comités de grèves, conseils, soviets, assemblées générales. Nous y voyons les organes de l'autodétermination et de l'auto-émancipation du prolétariat, par rapport auxquels les partis ouvriers sont des forces de proposition, qui défendent leur programme en acceptant la souveraineté de la classe. Il faut encore remarquer que notre conception du mouvement autonome des femmes a évolué par rapport à la conception en vigueur dans les documents de la Troisième Internationale. L'Internationale communiste voyait essentiellement le mouvement des femmes comme un instrument pour combattre les divisions et les inégalités de prise de conscience dans la classe ouvrière. Nous le voyons comme un mouvement

d'auto-organisation des femmes, transversal à toutes les organisations de masse mixtes, dans la lutte contre leur oppression, qui se poursuit bien au-delà du renversement de l'Etat bourgeois.

b) En défendant une *conception fédérative de la démocratie dans les syndicats*, qui est le meilleur garant de leur unité : dans les discussions internes, les militants ne sont pas les porte-parole d'une fraction politique, mais des instances par lesquelles ils sont mandatés. Sur des questions d'orientation (pour un congrès) des tendances peuvent se former sur la base de regroupements d'instances. La souveraineté des instances (sections, UD, fédérations) permettrait en outre l'expression des minorités significatives entre deux congrès par le biais de tribunes ou contributions dans la presse syndicale.

c) *En défendant au sein du mouvement ouvrier le principe de la pluralité des partis, du pluripartisme*, avant comme après la prise du pouvoir. Cette reconnaissance implique évidemment que soit mis fin à toute forme d'exclusive dans le mouvement ouvrier. La meilleure garantie en est que chacun des partis reconnaisse le droit de tendance dans ses propres rangs : au-delà d'un droit organisationnel, il faut y voir en effet la définition du parti comme d'une avant-garde qui synthétise des pratiques différenciées et admet la relativité de ses « vérités » (puisqu'elles sont passibles d'une discussion organisée dans ses propres rangs).

Sur tous ces points, l'épreuve de la pratique nous semble tout aussi importante que l'énoncé des principes. Alors, que l'on juge sur pièce : qui se bat pour la souveraineté effective des assemblées ouvrières ? Pour l'élection de délégués révocables dans les luttes ? Pour le respect de la démocratie fédérative dans les syndicats et pour l'unification syndicale sur cette base ? Contre toutes les exclusives dans les syndicats, les manifestations, les débats ? C'est en cherchant en permanence à répondre à ces questions que l'on vérifiera que la lutte pour la démocratie la plus large pour l'immense majorité des masses exploitées ne se réduit pas à une opposition entre « centralistes » et « autogestionnaires », ou entre partisans de l'élargissement des libertés démocratiques et partisans de la dictature du prolétariat. Les critères pratiques sont autrement précis.

2. La démocratisation comme stratégie ?

Le débat entre Buci-Glucksmann et Balibar dans *Dialectiques* aborde d'autre part la question du lien entre le maintien (ou l'abandon) de la notion de dictature du prolétariat et la définition d'une stratégie de conquête du pouvoir. A deux reprises, Buci-Glucksmann insiste sur l'existence contraignante d'un tel lien : « *Il existe un lien décisif entre certaines implications stratégiques de la dictature du prolétariat et un certain type de crise de la société et de l'Etat de type frontal... Comme concept théorique, la dic-*

tature du prolétariat a des implications stratégiques. » En somme, si la dictature du prolétariat est le but de la lutte d'émancipation prolétarienne, les moyens sont en rapport avec ce but ; si elle en est l'horizon, il oriente les voies qui s'y dirigent. Balibar répond qu'un tel lien nécessaire n'existe pas. Le concept de dictature du prolétariat pose une question de principe, il est une réplique conceptuelle à la nature bourgeoise de tout Etat ; sans pour autant déterminer le cheminement de la stratégie révolutionnaire : *« Je crois que les positions de Lénine sur la dictature du prolétariat n'ont jamais été fondamentalement pensées en terme de stratégie révolutionnaire particulière, qu'il s'agisse ou non d'une attaque frontale... »* Balibar entend donc couper le cordon entre théorie et stratégie : faut-il y voir la marque théoricienne de l'école althussérienne, ou le souci plus tactique de ne pas mener de pair dans le PC le débat sur l'abandon du concept et la polémique contre ses implications stratégiques ? Buci-Glucksmann met bien là le doigt sur une plaie douloureuse : *« Je ne suis pas du tout d'accord pour occulter les liens complexes et difficiles entre théorie et stratégie. Car à quoi on aboutit ? A laisser un vide radical concernant notre stratégie d'avancée au socialisme en France. »*

En renonçant à cette encombrante « dictature », le PCF aurait rétabli une cohérence entre sa théorie et sa pratique (sinon sa stratégie), et à vouloir rétablir la dictature du prolétariat, on ne pourrait donc que ramener en force les contradictions, à moins de pousser jusqu'à la définition d'une stratégie alternative... Hic Rhodus, hic salta !

Une chose est en tout cas certaine, sans qu'il y ait besoin de mobiliser un arsenal de citations ; c'est que pour Lénine, la dictature du prolétariat ne saurait être la simple continuité ou le simple élargissement de la démocratie bourgeoise. Son instauration procède d'une rupture et d'un affrontement entre deux pouvoirs antagoniques (dualité de pouvoir). Elle implique donc bien une double question stratégique :

— quelles sont les conditions auxquelles doit répondre le parti pour faire surgir les organes de cette dualité de pouvoir ?

— et à quelles conditions ont-ils une chance de l'emporter ?

Il faut donc entrer dans le vif du sujet, c'est-à-dire dans la *dialectique des rapports entre démocratie et auto-organisation des masses, entre hégémonie et dictature du prolétariat*.

Les idéologues du PCI, et à leur suite Buci-Glucksmann, ont coutume d'insister sur la place et l'importance des luttes démocratiques. Il n'est pas question pour nous d'ignorer cette importance, pour deux bonnes raisons au moins.

D'abord, la capacité de la bourgeoisie à s'ériger en classe dominante suppose que soit atteint un certain stade de développement du capitalisme, donc que le prolétariat lui-même représente déjà une certaine force. C'est pourquoi, dans toute révolution bourgeoise, on décèle à des degrés divers une dynamique de révolution permanente, l'existence de germes de démo-

cratie prolétarienne dans l'instauration même de la démocratie bourgeoise (22). Ces germes sont en quelque sorte une contradiction originelle de la démocratie bourgeoise elle-même et un point d'appui pour les luttes démocratiques du prolétariat visant à fortifier ces embryons. C'est pourquoi les luttes démocratiques, même les plus élémentaires (défense des libertés individuelles, exigence d'élections à la proportionnelle, lutte contre l'autoritarisme et la censure, etc.) ont une portée stratégique non négligeable. A condition de ne pas confondre la défense de la démocratie et la défense des institutions bourgeoises qui en sont à la fois la codification et un début de négation.

Ensuite parce que la centralisation du capital propre au troisième âge du capitalisme nourrit une tendance à la concentration du pouvoir étatique, au renforcement de son caractère autoritaire. D'où l'actualité des luttes démocratiques.

Mais cela ne veut pas dire que la démocratie socialiste pousse sous la démocratie bourgeoise, qui serait un jour appelée à tomber d'elle-même comme une vieille peau au moment de la mue.

Une chose est d'écarter toute stratégie putschiste, toute politique du coup de force minoritaire qui dénatureront d'emblée la dictature du prolétariat (dont le caractère de démocratie la plus large pour l'immense majorité serait ainsi nié). Et telle n'est pas notre politique. Nous avons toujours expliqué que les bolcheviques ont mené de front la bataille pour la convocation de la constituante et la bataille pour la centralisation des soviets, jusqu'à ce qu'ils aient conquis une majorité réelle dans les soviets et les principales municipalités, jusqu'à ce que les masses se soient convaincues de l'efficacité des soviets comme organes du nouveau pouvoir et du refus de la part de la bourgeoisie de convoquer la Constituante. Dans ces conditions les formes militaires (conspiratives et minoritaires) de l'insurrection ne doivent pas cacher sa substance : comme aboutissement d'une volonté majoritaire exprimée à travers les soviets. Nous pensons inversement que l'insurrection de janvier 1919 à Berlin, deux mois après que les spartakistes se soient trouvés en minorité dans l'assemblée des conseils face aux sociaux démocrates et quelques jours avant des élections générales qui ont enregistré 90 % de participation, est le signe d'une orientation ultragauche du jeune communisme allemand, d'une sous-estimation de sa part des illusions démocratiques parlementaires des masses. Enfin au Portugal, en 1975, nous avons combattu les tentations gauchistes de lancer le mot d'ordre de « Tout le pouvoir aux commissions de travailleurs », deux mois après que 90 % de l'électorat ait élu une majorité de députés appartenant à des partis réformistes (PS et PC) à l'assemblée constituante ; en revanche nous développons la nécessité de faire en pra-

(22) Voir *la Révolution et le pouvoir*, pages 65 à 80.

tique la démonstration de la supériorité des commissions sur une assemblée bavarde et impuissante, par leur centralisation, la réalisation de tâches de contrôle et de planification. Autrement dit, pendant toute une période, le développement de la dualité de pouvoir prend la forme d'une *dialectique entre la lutte démocratique, de plus en plus contradictoire avec les institutions étatiques bourgeoises, et l'essor de l'auto-organisation des masses.*

Mais autre chose serait de présenter la démocratie ouvrière comme un simple épanouissement de la démocratie bourgeoise poussée jusqu'au bout. Il existe bien une différence de nature et de fonction entre la démocratie représentative (parlementaire) bourgeoise, qui perpétue l'Etat comme corps séparé, et la démocratie ouvrière (l'auto-organisation) qui tend à la socialisation du pouvoir (et non seulement de l'économie).

Christine Buci-Glucksmann s'efforce de démontrer la complémentarité entre ce qu'elle appelle la démocratie de base et la démocratie parlementaire qui serait (comme le disait Gruppi) en quelque sorte revitalisée par ce flux venu d'en bas : « *A l'opposé de la révolution passive comme effet d'une destruction directe de l'appareil d'Etat en l'absence d'une classe ouvrière « dirigeante » dans la société civile (stalinisme), à l'opposé de la révolution passive comme tentative réformiste du capital (type néo-travailleuse), l'eurocommunisme doit aborder la transition comme révolution démocratique active, expansive, et active parce que démocratique.* » Mais dès qu'elle veut cerner de plus près le ressort de cette démocratie active, elle rencontre son fondement, radicalement différent de celui de la démocratie bourgeoise, sans oser fouiller davantage la question : « *La complémentarité non antagoniste de ces formes nouvelles de démocratie et des organisations syndicales et politiques permet seule d'échapper aux dilemmes militants de notre histoire, en France et en Europe : stalinisme ou démocratie bourgeoise, stalinisme ou social-démocratie. Comme le montrent Pietro Ingrao et certaines recherches italiennes, la démocratie de base en ses formes organisées peut contribuer à une nouvelle élaboration de la volonté politique qui brise le dualisme critiqué par le jeune Marx entre l'homme comme citoyen politique et l'homme comme producteur... Il n'empêche qu'au-delà des mots, l'autogestion comme expression des exigences démocratiques des masses et du mouvement social indique sans doute cette renaissance de la question politique à l'intérieur du socialisme que la tradition communiste a pensé comme souveraineté du peuple, comme auto-gouvernement des masses, dans la droite ligne du soviétisme et du conseilisme. Disons que la question commune à la gauche concerne à mon avis la recherche d'une forme politique de l'Etat démocratique, pluraliste, qui ne soit plus un domaine séparé de la société au-dessus de la propre dynamique et du développement de ses contradictions de classe.* »

Mais sur quoi pourrait reposer cette forme politique, qui ne soit plus un domaine séparé de la société ? Qu'est-ce qui peut fonder sa spécificité ?

Qu'est-ce qui permet d'abattre la coupure entre « citoyen abstrait » et « homme producteur » ? Familière de Gramsci, Christine Buci-Glucksmann devrait connaître la réponse par cœur, puisque c'est Gramsci qui énonce avec le maximum de clarté la différence de nature entre démocratie bourgeoise et démocratie ouvrière : « *La dictature du prolétariat peut s'incarner dans un type d'organisation spécifique de l'activité propre aux producteurs mais non de celle des salariés, car ces derniers sont (en tant que tels) esclaves du capital. Le conseil d'usine est la cellule de base de cette organisation... Sa raison d'être est dans le travail, dans la production industrielle, c'est-à-dire dans un fait permanent, et non pas dans le salaire, dans la division des classes, c'est-à-dire dans un fait transitoire, qu'il s'agit précisément de dépasser...* »

Le conflit entre les deux formes de démocratie, celle des producteurs et celle des citoyens privés, est inévitable. Il faut donc s'y préparer. Son dénouement est nécessairement violent dans la mesure où l'une des deux doit l'emporter et dans la mesure où la bourgeoisie a d'autres recours que la « démocratie » si elle donne des signes de faiblesse. Il faut donc s'y préparer aussi. Et ces impératifs dégagent les axes d'une stratégie. Il ne s'agit pas de parier sur la forme que peut revêtir la violence, mais de mettre en avant l'essentiel : nécessité de promouvoir et de défendre systématiquement l'auto-organisation, de soutenir les comités de soldats et la formation d'un syndicat de soldats indépendant de la hiérarchie, de développer le contrôle ouvrier sur la production de la hiérarchie, de développer le contrôle ouvrier sur la production et l'autodéfense, de préparer les travailleurs à la centralisation de leurs propres organes de pouvoir (coordination et centralisation des luttes...). Il ne s'agit pas d'ériger en principe le boycott des institutions bourgeoises. Un parti ouvrier révolutionnaire peut avoir des députés et même des élus municipaux. L'essentiel c'est que leur rôle soit conçu comme un appui tactique au processus d'auto-organisation, et non l'inverse, au nom d'une prétendue complémentarité démocratique qui joue au profit de l'Etat existant.

3. L'autogestion comme stratégie ?

L'écho rencontré, par delà ses utilisations les plus diverses, par le thème d'autogestion tient d'abord à ce qu'il exprime une profonde aspiration démocratique des masses. Aspiration doublement fondée et légitime, dans la mesure où elle traduit à la fois le sentiment que les conditions d'une démocratie socialiste de masse sont plus mûres qu'elles ne l'ont jamais été, et la méfiance ou la répulsion envers l'image bureaucratique de l'URSS et des démocraties populaires. C'est cette légitimité que Dallemagne ne comprend pas dans son pamphlet anti-autogestionnaire. Cette incompréhension n'est pas accidentelle, elle repose en fait sur l'une des

rares entreprises contemporaines de défense et illustration de la bureaucratie, au nom d'un certain réalisme universitaire (23).

Si la notion d'autogestion connaît un succès à la mesure de son indéfinition (chacun peut y projeter un peu ce qu'il veut), il devient beaucoup plus difficile d'en cerner le contenu exact. On entend souvent parler de pratique autogestionnaire. Mais encore ? Faut-il l'entendre dans un sens extensif : toute forme d'organisation collective autour d'un but commun (une revue, une communauté, une maison occupée, un comité...) (24). Mais il est bien connu que l'extension d'un concept se fait au détriment du contenu. A désigner toute forme de regroupement volontaire, la pratique autogestionnaire ne désignerait même plus une forme précise de démocratie, qui suppose une codification (toute démocratie inorganique laissant libre cours aux rapports de forces plus ou moins camouflés et à la manipulation plus ou moins consciente).

On retrouve les mêmes difficultés lorsqu'on cherche à cerner le sens de la notion de « stratégie autogestionnaire ». Si l'on veut en dépasser la fonction évocatrice, il faut bien se reporter à des interprétations spécifiées.

a) Celle de Najman. Il écrit : « *Il faut aller vers l'organisation du mouvement social anticapitaliste nouveau : les éléments de restructuration du mouvement ouvrier au sens large du terme. C'est ce que nous appelons le courant autogestionnaire. La notion d'autogestion joue aujourd'hui un rôle comparable à celle de « soviét » dans les années vingt.* » Soit. Seulement dans les années 1920, en tant que nouveaux organes de pouvoir, les soviets rompaient avec la politique parlementaire faillie de la social-démocratie allemande. On pouvait décrire ces soviets, définir leurs tâches, leur fonction, leur composition (variable). Rien de tel avec la notion d'autogestion au sens large où l'utilise Najman. Aussi, semble-t-il quelque peu léger de la part de Najman de faire de la référence autogestionnaire l'un des critères principaux de différenciations politiques au sein du mouvement ouvrier, au même titre que l'attitude sur la destruction ou pas de l'appareil d'Etat. Il définit en effet un « double clivage » : « *Un premier passe par l'attitude face à l'appareil d'Etat, sa destruction ou pas. C'est un des critères de différenciation entre réformistes et révolutionnaires. Mais avec le temps, ce critère s'est compliqué... Le deuxième*

(23) *Autogestion ou dictature du prolétariat*. Ed. UGE. Voir la critique plus détaillée de ce livre dans le n° 9 des *Cahiers de la taupe*.

(24) Maurice Najman ne va guère plus loin dans son interview à *Rouge* (7.5.77), lorsqu'il indique que le « *regroupement autogestionnaire doit surtout intégrer des pratiques de lutte, le contrôle ouvrier, etc. Il s'agit localement et régionalement d'organiser des lieux de rencontre, des maisons, des journaux, des rencontres sur thèmes, des formes d'unité d'action ponctuelle ou organique sur certains terrains.* »

clivage définit les partisans et les adversaires de l'autogestion. Ces deux clivages ne correspondant pas nécessairement. Tous les autogestionnaires ne sont pas aujourd'hui révolutionnaires. Mais on ne peut pas être révolutionnaire sans être autogestionnaire. » Quelles est l'utilité pratique de ce clivage ? Le clivage révolutionnaires/réformistes, on voit : les révolutionnaires devraient tendre à se regrouper dans une organisation pour la destruction du pouvoir d'Etat bourgeois. Mais le clivage autogestionnaire/non-autogestionnaires ? Apparemment, il semblerait définir un courant, une tendance dans le mouvement de masse, qui justifierait une présence privilégiée des révolutionnaires dans le courant « autogestionnaire » (CFDT, MAS, etc.). Le problème, c'est qu'on ne sait toujours pas ce qu'est être autogestionnaire, et qui décide qu'on l'est.

Suffit-il de se déclarer tel ? Le PS se dit autogestionnaire, mais il reste un parti réformiste parlementaire, il s'oppose à la démocratie directe dans les entreprises, il ne soutient pas le mouvement des soldats... La CFDT se dit autogestionnaire, mais quelle est sa position sur les comités de grève, les assemblées souveraines, les comités de soldats, l'auto-organisation des femmes... Le PSU se dit autogestionnaire, mais il se présente aux municipales sur les listes d'Union de la gauche...

Nous préférons dire : si être autogestionnaire, c'est promouvoir le mouvement d'auto-organisation démocratique des travailleurs, des soldats, des femmes et sa souveraineté, si c'est lutter pour le contrôle des travailleurs sur la production qui prépare une planification socialiste, si c'est respecter les mandats du mouvement de masse et reconnaître le pluralisme dans le mouvement ouvrier, alors nous sommes autogestionnaires et parmi les plus résolus. Mais nous ne voyons pas en quoi l'épithète nous rapproche des « autogestionnaires » Mitterrand et Rocard ? Le fétichisme des mots est dangereux.

Et si le combat autogestionnaire désigne en fait une politique de défense de la démocratie ouvrière la plus large, d'auto-organisation et de contrôle, nous disons qu'elle traverse sous des noms différents l'ensemble des organisations de masse ouvrières, mais qu'elle appelle les révolutionnaires à militer dans la CGT aussi bien que dans la CFDT.

b) Celle de Rosanvallon : il définit l'autogestion comme « *appropriation des moyens de pouvoir* » et non des seuls moyens de production, mais sans préciser de quels moyens il s'agit, dans le cadre de quel Etat. On peut supposer cependant qu'il s'agit du même Etat (bourgeois) puisqu'il propose plus loin comme objectif de « *réduire la taille de l'Etat* ». Comment ? Au profit de quoi et de qui ? Qui s'approprie les moyens de pouvoir et sous quelle forme ? On peut au moins répondre par la négative qu'il ne s'agit probablement ni de conseils ouvriers ni de comités ni d'assemblées souveraines, puisque Rosanvallon, s'il ne juge pas utile d'étudier l'expérience italienne des conseils de délégués, ou des commis-

sions de travailleurs au Portugal, ou des commissions ouvrières, comités de grève et de quartiers en Espagne, n'oublie pas d'affirmer péremptoirement que la démocratie directe « *n'est que momentanée* ». Il définit enfin la stratégie de l'autogestion (cette fois on tient une définition !) comme... « *stratégie de l'expérimentation* » ! Habile façon d'annobler à bon compte un vulgaire empirisme gradualiste qui permet à la direction de la CFDT d'expliquer par exemple que, dans les nationalisations, ce qui compte, c'est leur qualité plutôt que leur ampleur, et que mieux vaut une seule nationalisation pourvu qu'elle soit autogérée. Ce qui lui permet d'esquiver la bataille sur la cohérence de l'économie de marché comme système capitaliste d'exploitation (25).

Sans aller plus loin, cet aperçu des positions de Rosanvallon permet d'entrevoir que le clivage déterminant au sein du mouvement ouvrier demeure bien entre révolutionnaires et réformistes et que faire de l'autogestion, sans autres précisions, un critère équivalent à celui de la position sur le problème de l'Etat risque fort d'aboutir à un mélange des torchons et des serviettes. Piaget était plus prudent qui, lors de la grève de Lip en 1973, préférait parler d'autodéfense que d'autogestion, marquant par là que l'autogestion supposait au moins une rupture, un changement de logique du système, c'est-à-dire le passage par une crise révolutionnaire.

4. Stratégie/masses/parti

Aussi bien les défenseurs d'une stratégie, « eurocommuniste » que ceux d'une stratégie autogestionnaire en tirent des implications quant au type de parti à construire.

a) Lors d'un récent colloque sur Gramsci, Pietro Ingrao, membre de la direction du PCI et président de la Chambre des députés, s'interrogeait sur un nouveau type de parti conforme à la nouvelle stratégie : « *Si la théorie n'est plus conçue comme une doctrine codifiée appartenant à une direction politique qui l'applique ; si le lieu de formation de la conscience révolutionnaire ne se situe plus a priori dans un seul parti, et pas même dans les seuls partis ouvriers ; si l'objectif du socialisme n'est pas une condition indispensable pour entrer dans le parti ouvrier mais l'aboutissement d'une réflexion mûrie et vécue à l'intérieur de ce parti ouvrier de masse ; en un mot, si tant d'aspects du rapport entre condition de classe et conscience politique changent, alors il faut réorganiser les moments essentiels de la vie du parti ouvrier, de son rapport avec les masses et l'Etat.* » Et plus loin : « *Au moment où ces partis sont appelés à être directement*

présents dans la direction et la gestion de l'Etat et de la société, la question du rapport entre l'aspect « privé » du parti (proposant des contre-initiatives, des objectifs futurs) et l'aspect « public » (parti qui dans l'Etat est administrateur et médiateur d'une volonté générale) ne se pose-t-elle pas de façon plus aiguë qu'hier ? » Ces réflexions valent aussi bien pour le PCF qui a, lors de ses derniers congrès, abordé le thème du parti de masse et notamment des conditions de recrutement n'impliquant pas l'adhésion à « l'objectif du socialisme ». Il ressort de l'intervention d'Ingrao une interrogation quant à ce qui peut continuer à fonder le parti dans son unité idéologique, à partir du moment où il s'installe dans sa vocation gouvernementale interclassiste de « médiateur de la volonté générale ». En bonne logique, une telle redéfinition des PC « eurocommunistes » devrait aboutir à reposer le problème de leurs rapports avec la social-démocratie : si le parti ne se définit plus lui-même comme parti d'avant-garde (même s'il y a longtemps qu'il n'en joue plus le rôle), mais comme une sorte de mouvement social, alors la nostalgie de la grande social-démocratie d'avant 1914 paraît inévitable. Seulement, il y a un os sur lequel Ingrao fait silence : la division internationale du mouvement ouvrier tant que les PC n'auront pas rompu carrément leurs liens avec l'URSS. La seconde question concrète qui devrait surgir de l'intervention d'Ingrao (mais il ne va pas jusqu'à ce genre de précisions) porte sur le rapport des partis aux masses qui devrait être reconsidéré en mettant à l'ordre du jour l'unification syndicale et le type de démocratie syndicale susceptible de la rendre viable. Enfin, la troisième question posée par l'intervention d'Ingrao est celle du régime intérieur du parti lui-même : si le critère d'adhésion reste en deçà de « l'objectif du socialisme », s'il se définit comme un quasi mouvement, alors, inévitablement, il faut redéfinir le mode d'élaboration de la ligne, les normes de la démocratie interne, en se prononçant sur le problème épineux, pour les staliniens, du droit de tendance. Nous ne sommes encore qu'au seuil de ces débats, mais ils sont désormais inévitables.

b) Najman n'est guère plus précis dans la définition d'un nouveau type de *parti autogestionnaire*. Il se contente de noter : « *Au sein même du prolétariat, il y a des multiplicités de déterminations révolutionnaires. La notion d'autodétermination est liée à cela. Un parti de la révolution ne peut passer à côté de ce phénomène. Mais cette conception renvoie dos à dos le centralisme vertical qui écrase et l'horizontalité fédéraliste qui éclate et diverse.* » Cette géométrie du juste milieu est un peu courte, à moins qu'elle ne conduise à la fameuse sphère de Pascal, dont le centre est partout et la circonférence nulle part...

En effet, si une organisation d'avant-garde n'a d'autre ambition que de refléter fidèlement des différenciations dans les formes de radicalisation, elle renonce à son rôle unificateur, qui passe forcément par une centralisation qui n'est pas celle, spontanée du mouvement de masse. Et si l'on ad-

met une fonction centralisatrice au parti, alors, une fois les dangers renvoyés dos à dos comme le fait Najman, il ne reste plus que des recommandations moralistes de bonne conduite militante. D'ailleurs, un texte du courant auquel appartient Najman, publié en mai 1974 dans *Sous le drapeau du socialisme* avec pour titre : « *Sur la conception du parti révolutionnaire par rapport au socialisme de l'autogestion* », ne va pas au-delà de quelques généralités ordinaires. On y lit qu'il s'agit « *de bâtir un parti de type nouveau, laboratoire de l'expérience sociale multiforme, la dynamisant, la coordonnant et l'orientant grâce à son incorporation souple à celle-ci...* » Mais encore ? On y lit que le « *programme doit refléter l'élaboration théorique constante...* » Soit. Qu'il n'est pas possible de diriger, au sens de « *contrôler organisationnellement le vaste et complexe mouvement social multiforme contemporain...* » Et puis, que « *le parti aura à agir dans cette diversité, y frayant son chemin grâce à sa qualité idéologique et culturelle, au militantisme exemplaire de ses membres, aux rapports multiformes souples (encore !) qu'il entretiendra avec les syndicats, les comités, les organisations de femmes, de jeunes, etc.* » Il est encore précisé que « *le parti reconnaît également l'existence inévitable d'autres organisations politiques se réclamant du prolétariat et du socialisme...* » A la bonne heure ! Enfin que la structure interne « *ne saurait être sauvegardée avant tout par des statuts pourtant nécessaires, mais par la qualité idéologique de ses militants* », ce qui en dernier ressort est toujours vrai... Nous voici bien avancés. On sait du parti de type nouveau qu'il doit être souple et multiforme et que ses militants doivent être cultivés. Mais les recommandations idéologiques ne règlent pas la vie d'une organisation. Najman nous reproche de vouloir démocratiser le centralisme démocratique au lieu d'y renoncer en tant qu'axe. Voici une discussion intéressante. Nous avons souvent eu l'occasion, dans les polémiques de l'après-68, d'expliquer en quoi le centralisme démocratique ne nous paraissait pas un système organisationnel de circonstance, mais bien un principe répondant aux conditions stratégiques de la révolution prolétarienne (type d'Etat, centralisation des luttes vers une dualité de pouvoir). Nous reprendrons cette discussion en détail dans un autre article, car les difficultés réelles avec les modalités pratiques de la centralisation.

Nous nous contenterons donc ici d'un problème concret et d'un seul, mais il nous semble de grande portée. Lorsqu'une organisation révolutionnaire se développe, lorsque sa pratique se diversifie, la synthèse en son sein passe par un compromis permanent entre une démocratie centraliste (débats d'orientation, décisions de congrès, décisions du comité central élu en congrès) et démocratie fédérative (fonctionnement par secteurs, réunion de délégués de villes, conférences d'instances). Mais il y a toujours en dernière analyse une logique qui l'emporte. Pour savoir laquelle, il suffit de répondre à des questions toutes simples :

— Est-on pour que le congrès soit souverain et que ses décisions soient applicables par tous jusqu'au prochain congrès ? Si oui, l'application de la volonté collective limite d'autant le fédéralisme. Si non, cela signifie que l'orientation est élaborée secteur par secteur et région par région, que les visions partielles l'emportent sur la vision d'ensemble, que l'organisation reproduit en son sein l'écclatement de la radicalisation et ses avatars corporatifs ?

— Est-on pour que les mandats d'un délégué à un congrès local ou national soient impératifs ? Si oui, alors nous penchons vers un fonctionnement fédératif où l'emporte l'addition des décisions et déterminations parcellaires, et non la synthèse issue d'un débat d'ensemble ?

— Est-on pour que les directions élues soient mandatées pour appliquer une ligne votée ? Ou pour représenter des secteurs ? Là encore, on peut concilier les deux, mais en dernière analyse, une logique l'emporte. Si c'est celle des représentations de villes ou de secteurs, cela signifie que l'orientation valable pour tous se définit au jour le jour, en dehors de la volonté collective du congrès, au hasard des délégations représentant des pratiques parcellaires ?

— Est-on pour que des camarades puissent se regrouper lors de la préparation d'un congrès pour proposer une orientation d'ensemble, la défendre, rencontrer d'autres camarades d'accord avec eux ? En ce cas, on est pour le droit de tendance. Mais le droit de tendance renvoie de fait à un fonctionnement centraliste et non fédératif puisque les camarades s'organisent par delà les instances auxquelles ils appartiennent afin de proposer une orientation pour l'ensemble de l'organisation.

Le questionnaire pourrait continuer longtemps. Mais c'est à ce genre de questions concrètes que l'on peut sonder le creux de certains discours et mettre la théorie du parti, elle aussi, à l'épreuve de sa pratique.

Le 15 mai 1977

D. Bensaïd et A. Artous